

1^{er} 18

*Extrait du Registre des Conscils
de Construction, Devis et Procès-verbaux, —
Tenus au Contrôle de la marine à Brest.*

Devis

*Le Duc de Bourgogne au retour
de la Campagne d'ouze mois 14. Jours, finis le 5. Décembre —
1757. de la présente année, que ce V^{au} vint de faire, à l'Isle Royale,
sous le Commandement de M^{re} d'Aubigny, faisant partie de —
l'Escadre Commandée par M^{re} le Comte du Bois de la Motte, —
Lieutenant général des armées Navales.*

*Ledit V^{au} du 2nd rang est de 600. Tonneaux, et porté —
pour 80. Canons en deux Batteries et gaillards, dont il avoit des
montés, 80.*

Sçavoir

<i>à la première Batterie,</i>	<i>30. de 36.</i>
<i>à la seconde</i>	<i>32. de 18.</i>
<i>Sur son Gaillard d'arrière,</i>	<i>12. de 8.</i>
<i>Sur son Gaillard d'avant</i>	<i>6. de 8.</i>

80. Canons de fer.

*il avoit été embarqué, Sept mois, Jours de vivres, pour
son Equipage composé de huit cent hommes, et soixante-cinq —
moues.*

*Ledit V^{au} est sorti du port de Rochefort le 19. X^{bre} et il a
été mis en rade le 20. du même mois.*

*Son Sest étoit de 195. Tonneaux, y compris 15. Tonneaux
en fer. le fort de son Sest étoit posé vers le centre en plan incliné
du milieu vers l'arrière, et l'avant, et celui de fer sous la fosse
aux Câbles. après la carène il tiroit de l'arrière*

	<i>16. pieds</i>
<i>de l'avant</i>	<i>11.</i>
<i>Différence..</i>	<u><i>5. pieds</i></u>

Dans cet état, après avoir embarqué généralement toutes ses munitions, il tiroit 21. pieds 8. pouces d'eau del'arrière et 19. pieds 6. pouces del'avant; c'est-à-dire, qu'il étoit à 2. pieds 2. pouces de différence, del'avant en arrière; et il avoit 5. pieds 8. pouces de Batterie au Sabord du milieu; Chaloupe, ancres, et canots embarqués.

Pendant l'anavigation, j'ai reconnu que le dit v.^{au} gouvernoit extrêmement bien, portoit bien la voile, et marchoit passablement, et joignoit à ces qualités, des mouvements doux, soit au tangage soit au roulis.

ayant pris à Brest deux compagnies du Regiment de Berry et leurs ustensiles. le v.^{au} tiroit del'arrière 22. pieds
del'avant... 19. 10. p.^{ou}

Différence.....	2. 2.
Batterie au milieu...	5. 5.

il y avoit alors deux cent cinquante. Tonneaux d'eau embarqués. J'ai pris à l'isle Royale, 260. Tonneaux de Selt, y compris 29. Tonneaux de fer répandus dans toute la capacité de la cale; en remplacement des vivres consommés, ce qui composoit 455. Tonneaux soit de Selt de pierre ou de fer; lors du départ del'isle Royale, le v.^{au} tiroit del'arrière 21. p.^{ou} 2. p.^{ou}
del'avant... 18. 11.

Différence...	2. 3.
Batterie au milieu....	5. 10.

Les chaloupe, canots, cables, et ancres ont ramené la différence à 2. pieds; c'est la ligne d'eau la plus allante, et où j'ai remarqué que le v.^{au} se comportoit le mieux.

A Brest le 12. X^{bre} 1767. signé d'Aubigny. l.

Le Duc de Bourgogne au

Retour de la campagne, de 13. mois 21. jours, finie, le 21. 9.^{bre}
de la présente année; que ce v.^{au} vient de faire à St. Domingue,
sous le commandement de M.^{le} Comte de Blénac, chef d'Escadre.

Le dit v.^{au} Dup.^{re} Rang 2.^{me} ordre est de 600. Tonneaux, et
perce pour 80. Canon en deux Batteries et Gaillards, dont il
avoit de monter 80.

	Canon de fer.	id. de fonte.	Total.
à la 1. ^{re} Batterie, de 36. ^t	30.		30.
à la 2. ^{de} de 18.		36.	36.
sur son Gaillard d'arrière, de 8.		8.	8.
sur son Gaillard d'avant, de 12.		6.	6.
	30.	50.	80.

il avoit été embarqué 7. mois de vivres pour son équipage
composé de 760. hommes, et 60. mousciv.

Le dit v.^{au} est sorti du port de Brest le 11. 9.^{bre} 1761. et a été
mis en Rade le même jour. Son Sest étoit de 60. Tonneaux
y compris 70. Tonneaux en fer. le fort de son Sest étoit posé
depuis le grand panneau, jusqu'à la fosse aux Cables; —
20. Tonneaux sous la plate-forme; et le reste répandu
jusqu'à la cloison de l'arrière des Cables, en pierre.

Dans cet état, après avoir embarqué généralement
toutes les munitions, il tiroit 21. pieds et 11. pouces d'eau de
l'arrière, et 19. pieds et 10. pouces de l'avant; c'est-à-dire qu'il
étoit à 2. pieds et 1. pouce de différence, de l'avant en arrière, et il
avoit 11. pieds et 10. pouces de Batterie au sabord du milieu.

Pendant sa navigation, j'ai reconnu que le dit v.^{au} pour
bien naviguer, et porter la voile, devoit être de 16. à 18. pouces au
plus de différence; vu les objets de transport des colonies, ce v.^{au}

4. 21
n'avoit que 160. Tonneaux de Lest pour une campagne, sans
embarras, il lui faudroit mettre 180. Tonneaux de Lest, dont 10. au
moins de plus en fer. ce v.^{au} exige une Contre-Quille de 6. à 7. p.^{ces}
pour obvier à sa grande dérive, à la cape, également dangereuse
en ligne, en travers, et plus encore sous une Côte. D'ailleurs
ce v.^{au} à toutes les bonnes qualités, que l'on peut souhaiter,
et le travail de son Radoub ne peut être qu'un très petit objet.
à Brest ce 6. x.^{bre} 1762. Signé, Blénac. l.

Le Diligent au retour de la campagne
d'un mois, 22. jours, finie le 27. 7.^{bre} 1763. que ce v.^{au} vient de
faire sous le commandement de M.^r de Marolles cap.^{au} 3.^{em}
le d.^t v.^{au} du 2.^{em} rang 2.^{em} ordre, est de 1460. Tonneaux,
et percé pour 74. Canons, en deux Batteries et les Gaillards, dont
il avoit démonté.

Savoir

à la 2.^{de} Batterie 18. Canons de fer.

Sur son Gaillard d'avant 2.

Total 20.

il avoit été embarqué un mois de vivres pour son équipage
composé de 450. hommes et de 45. moutons. Le dit v.^{au} est sorti
du port de l'orient, et a été mis en rade le 14. août. Son Lest étoit de
785. Tonneaux, y compris 60. Tonneaux en fer, placés depuis
la porquerie en arrière, de l'archipompe, jusqu'à la 3.^{me} en avant.

Le fort de son Lest étoit posé sur l'arrière, et le reste
répandu jusqu'à la cloison de la fosse aux câbles.

Dans cet état, après avoir embarqué généralement
toutes ses munitions, il tiroit 20. pieds d'eau de l'arrière,
et 18. pieds 6. pouces de l'avant, c'est à dire qu'il étoit à un
pied 6. pouces de différence, de l'avant en arrière; et il avoit

6. pieds de batterie, au sabord du milieu: le Constructeur avoit demandé cette différence, tout armé; mais j'estime, qu'elle ne doit être, que de 12. à 14. pouces.

Pendant la navigation, j'ai reconnu que ledit vaisseau — gouvernoit parfaitement bien, après l'avoir mis sur l'avant; porte très bien la voile; et je présume, qu'avec toute son artillerie, il la portera de même. Son roulis et son tangage sont doux; ayant eu du vent et d'assez grosse mer, j'ai été à même de juger de ses mouvements. Son avant se défend bien, et le peu d'eau qui est venu dans le v.^{au} a été par son Loff.

J'en ai pas été à même de bien éprouver sa marche la plus — avantageuse, n'ayant pas rencontré de vaisseau avant l'ébranlement de la Guibre; ce qui m'a obligé de ménager la voile, afin de prévenir les accidents. Le jeu de cet écart étant de 8. pouces, ne peut — provenir que de quelque cheville rompue; ce qu'il faudra visiter.

Il m'apparut que la marche la plus avantageuse de ce v.^{au} — sera le large et vent arrière: mais en totalité, je le mets au — nombre des très bons vaisseaux. il seroit à souhaiter qu'il eût moins de mailles, tant à cause de salaison, que pour les — événements du combat; et un peu moins de longueur le rendroit encore plus susceptible au mouvement du Gouvernail. ce seroit de plus un avantage au bien du service, pour la durée des — vaisseaux qui s'arqueroient moins promptement.

J'estime que le v.^{au} doit naviguer avec six mois de — vivres, armé en guerre, avec 176. Tonneaux de Lest, qui est le — devis du Constructeur, qui a été parfaitement juste, pour le — mois que j'ai embarqué.

à l'égard de la mâture; je voudrois en retrancher quelques — pieds dans la Totalité; donner quelques pouces de plus large —

aux portes haubans, et plus de longueur au grand. changer la position du p^{er} Gal. hauban d'hune, qui gêne au brassage de la grande vergue. la jumelle du beaupré, depuis le pied jusqu'à la poulaine, avoit un mouvement de $\frac{1}{4}$ de pouce: il faut rebillarder les cercles, ainsi que ceux du mat de misaine qui a travaillé.

allonger le Gaillard d'avant d'un Barreau sur l'arrière, pour la facilité de la manœuvre, et celle du combat, dont les Barreaux déjà un peu courts, rasant le fronteau, il resteroit encore un espace de plus de 9. pieds, de l'étrave de la chaloupe, audit fronteau.

rendre le fronteau d'avant, quarré, pour agrandir la poulaine, qui est trop petite, par la pointe, que fait le Gaillard, qui est prise sur le retranchement; ce qui devient un inconvénient pour la manœuvre des ancres, et toute autre, qui pourroit se faire dans cette partie.

agrandir les Etambayes des mats. les ancres, que j'ai apportées, ne sont point assez fortes pour le vaisseau.
fait à Brest le 6. 8.^{bre} 1763. Signé, Marolles. l.

La Tolle commandée par M. de Fenelon.

Lad^{te} frégate, est très bonne, porte bien l'avoile, et marche Supérieurement vent large, ou au plus près; il m'a paru qu'il n'en étoit pas de même vent arrière. elle a le côté de Bar-bord beaucoup plus foible, que Stribord; porte moins bien l'avoile, dérive beaucoup et ne marche pas aussi bien.

J'ai remarqué que quand la frégate est à la différence de 14. à 15. pouces, elle marche beaucoup mieux que quand elle est à celle de 19. à 20. qui étoit la différence que le constructeur m'a donnée. à Brest le 29. May 1763. Signé, Fenelon. l.

Extrait du Registre de construction

Devis et Procès-verbaux, tenu au Contrôle —
de la marine, à Brest.

Devis

Les Six Corps au retour de la Campagne de —
trois mois cinq jours, finie le premier octobre, de la présente
année, que ce v.^{au} vient de commander, command. de m. de Chezac.

Ledit v.^{au} du 2.^{ou} rang est de 1460. Tonneaux et percé pour
74. Canons en deux Batteries et seize sur les Gaillardes, dont il
avoit démonté

Savoir

à la seconde Batterie 18. de 18.

sur son Gaillard d'avant 2. de 8.

Total 20. Canons

Il avoit été embarqué pour un mois de vivres pour son —
équipage composé de 450. hommes et 45. mousca. le dit v.^{au} est
sorti du port de l'orient le et a été mis en rade du Port-Louis
le 30. août. Son Lest étoit de 899. Tonneaux y compris 74. en fer.

Le fort de son Lest étoit posé en avant de l'archipompier —
sur les ailes en arrière, et le reste répandu en diminuant en —
arrière, jusqu'au Caveau du Capitaine, et en avant jusqu'à la
cloison de la fosse aux Câbles.

Dans cet état, après avoir embarqué généralement toutes
les Munitions, il tiroit 20. pieds 3. pouces d'eau de l'arrière, —
et 18. pieds 9. pouces de l'avant, c'est-à-dire qu'il étoit à 1.^{er} pied 6. pouces
de différence de l'avant à l'arrière, et il avoit 6. pieds 5. pouces de —

Batterie au Sabord du milieu.

J'en ai point été présent à sa Carène; mais suivant le rapport dem. Vidal officier du port, le v^{au} est dur à abattre, et pour lui mettre souplat bord dans l'eau, il lui faut scier l'unce, chuguette, et mât d'hune; dans cet état, le v^{au} se comportera bien. il avoit 3. pouces d'arc. il s'est trouvé à sa partie submergée des bordages de hêtre; savoir, 10. en arrière, 12. aux milieux et 9. en avant.

	Pieds. Pouces
Tirant d'eau avant d'être mâté	
Derrière	15. 6.
Devant	10. 8.
Différence	4. 10.

	Pieds. Pouces
Tirant d'eau après avoir été mâté	
Derrière	15. 6.
Devant	11. 3.
Différence	4. 1.

Pendant l' navigation, j'ai reconnu que ledit v^{au} se comportoit bien à lamer; ses mouvements sont doux, il est sensible à son gouvernail: la moindre fraîcheur le fait tenir en route; il dérive peu, il est ardent, ce que j'estime provenir de son mât demizaine ainsi qu'il sera dit cy après.

Le v^{au} porte bien la voile; il excède en hauteur de mât, le robuste v^{au} de pareil rang. il est vrai que son peu d'artillerie dans cette campagne, et 899. Tonnes aux de l'est, doivent produire cet effet. il paroît bien marcher; son Gaillard d'avant est trop court sur l'arrière, d'un barrot; les barres du petit cabestan ne peuvent avoir une longueur convenable, l'espace n'est pas suffisant pour manœuvrer, la communication avec les passe-avant, trop étroite, et embarrassée par les canons du Gaillard; les passe-avant trop étroits.

La Pouline trop petite; parce qu'on a continué le Gaillard d'avant jusqu'à l'étrave, ce qui ôte l'espace convenable à l'éperon: deux hommes à peine peuvent y faire leurs besoins on ne peut y établir les baïlles d'usage pour dessaler l'aviande et la morue de l'équipage; on est obligé de la

placer sous le Guillard d'avant, ce qui occasionne beaucoup d'humidité et de malpropreté: on est d'ailleurs très gêné pour manœuvrer les ancres et dépasser les câbles.

Au milieu de l'entre-deux des sabords, il regne jusqu'à la Quille, une maille de 11. pouces; on y a pratiqué les éventouses de l'Entre-pont au lieu des seuillets ordinaires: J'y ai fait mettre un grillage, m'étant appercu que l'air circule par là de la calle à l'entre-pont.

J'estime d'après le constructeur, que le nav. doit naviguer avec six mois de vivres, à 5. pieds 6. pouces de Batterie, et 14. Tonneaux de Lest; et que sa mâture, quoique excédant les proportions ordinaires, ne paroît pas trop forte pour son côté. Le grand mât me paroît un peu arqué de la tête sur l'avant, ce que le maître m'a fait remarquer avant de l'idier les haubans, ni flayer. tout le reste m'a paru en bon état.

Le pied du mât demizaine demande à être porté sur l'arrière; on ne le peut mettre à sa ligne d'eau, sans être gêné par l'étambrai.

Fait à Brest le 10. 8. 1763. Signé Chezac. 1.

Le Robuste Commandé par M. le ch.^{re} de Ternay, arrivé dans le port de Brest au mois d'avril 1762. et désarmé le 28. Janvier 1763.

il marche très bien vent arrière, grand large, et à deux Quarts large, surtout quand lamer est belle. il porte bien la voile, arrive difficilement: une grosse mer arrête sa marche, il ne va pas si bien au plus près du vent. il dérive

et court sur la cape. il est difficile à arrimer, son avant étant
gros et son arrière fin; il faut le changer de Lest sur cette
première partie: à peine, quand il est armé, le poids de ses
ancres, Câbles, Chaloupes et Canots, le fait-il tomber
sur le nez, et un rien le plonge sur l'arrière.

Son assiette la plus avantageuse pour la marche, est de
le mettre de 5. à 6. pouces plus sur l'arrière, que sur l'avant.

avec une Batterie de 5. pieds 6. pouces à 6. pieds, il
porte bien la voile, et même avec 6. pieds de Batterie.

M. le ch.^r de Ternay étant à la cour, j'ai donné
le présent Devis à Brest ce 30. Janvier 1763. Signé, Neveu Lemaire

L'Amphion commandé par M. de
Vienne, faisant partie de l'Escadre commandée par M. de Serrier
à S^t Domingue, portant 7. mois de vivres & 20. hommes
d'équipage.

Ledit vaisseau est percé pour 50. canons en deux
Batteries, dont 24. de 24. et 26. de 12. il a été embarqué sur le
dit V.^{au} 7. mois de vivres pour son équipage composé de 420.
hommes. il est sorti du port le 12. X^{bre} 1765. et de la Made, le 23.
février. Son Lest étoit de 20. Tonneaux y compris 30. en fer;
dans cet état après avoir embarqué généralement toutes ses
munitions, il tiroit 19. pieds 2. pouces d'eau de l'arrière, et
17. pieds 6. pouces de l'avant; différence, un pied huit pouces.

Pendant la campagne, j'ai reconnu que ledit V.^{au} se
comporte bien, porte aisée, bien la voile, Gouverne bien, un peu
plus difficile à arrimer qu'à venir au vent. J'en suis très
peu servi de son artimon. il marche bien de toute façon, il ne
veut pas être gêné dans ses haubans ni par ses coins de mats.

1^{re}.

*Extrait du Registre des Conseils de
Construction, Devis et Procès-verbaux, tenu au
Contrôle de la marine, à Brest.*

Devis

*L'Orient commandé par m. de Cheryzey
Lieutenant de v.^{au} armée, à Rochefort, pour se rendre à Brest en 1764.*

*Cedit v.^{au} de 2^{me} rang premier ordre, est d'environ
1700. Tonneaux. 78. Canon. en deux Batteries et
deux Gaillards, dont il en avoit de montés, 12. de 18. à la seconde
Batterie et 2. de 8. sur son Gaillard d'avant.*

*en sortant de Carène avec ses mats d'hune, les affûts
de sa première Batterie de 36. et l'ancre de sa Calée, il tiroit d'eau
de l'arrière 16. pieds 6. pouces, de l'avant 12. pieds 9. pouces,
Différence, 3. pieds 9. pouces.*

*avec 53. Canon de 36. depuis l'archipompe, jusqu'à
la cloison de la fosse aux câbles, 10. Canon de 12. sur les porques
de la Calée à l'eau, 14. Canon de 8. sur les ailes de la même Calée,
1. canon de 18. à tribord sur l'aile en avant de l'archipompe, 24. canons
de 18. dans la Calée au vin. Total. 114. Canon pesant ens.^{ble} 311. ^{Tonneaux}
avec du Lev de Pierre 380.
de Porcelaine 167.
d'Eau 155.
de vivres 28.
Boulette et Poudre 10. 1/2.
Bois d'arrimage et Teintes 20.
fourrages et autres effets 20.*

Total 1091. 1/2.

ayant en outre tout à bord ses ancres et ses cables, son gréement, ses recharges, ses voiles, sa chaloupe, et ses canots; il tiroit d'eau de l'arrière, 20. pieds 6. pouces, de l'avant 19. pieds 6. pouces; différence 1. pied. il avoit de Batterie, au sabord du milieu, 6. pieds 4. pouces.

L'équipage étoit de 400. hommes, et de 30. mousers; il est sorti de la rade d'Aix le 27. août, et a mouillé dans celle de Brest le 1.^{er} 9.^{bre} et il est entré le 3. du même mois dans le port, pour y desarmer.

Pendant cette courte navigation, j'ai reconnu que ledit v.^{au} avoit les mouvements très doux, ne fatigue point sa manœuvre, malgré la grande quantité de Lest de fer qu'il avoit. il marche très bien vent large, et vent arrière, assez bien au plus près, porte bien la voile, (cela devoit être n'ayant point ses Batteries montées) gouverne, on ne peut pas mieux, revire de bord fort promptement, et a une très belle Batterie. ce v.^{au} en fin, réunit toutes les Qualités qu'on peut désirer, et doit être envisagé comme un des excellentes v.^{aux} du Roy; il aura faux côté à Bad. bord, d'une douzaine de Canons.

à Brest le 9. 7.^{bre} 1764. Signé Cherizy. L.

Le Bizarre 64. Canons, construit par M. Coulomb en 1751. percé de 13. Sabords à sa première Batterie et de 14. à sa seconde, avoit en partant pour Louis-Bourg, 64. Canons montés, savoir, à la première Batterie..... 26. de 24. L.
à la seconde..... 28. de 12.
Sur le Gaillard d'arrière..... 6. de 6.
Sur le Gaillard d'avant..... 4. de 6.

Total..... 64. Canons de fer.

Armé de 400. hommes, non compris l'Etat major et les mousers, avec 7. mois de vivres, et tout le bois de l'armement, consistant en 96.

font pas la moitié de leur force.

Les manœuvres du v.^{au} doivent être examinées avec soin, autant pour les proportions, que pour les qualités du chanvre.

fait à Brest le 2. Juin 1764. signé le Ch.^m de Sabry. P.

Le Diadème

Cer.^{au} peut naviguer depuis un pied jusqu'à dix-huit pouces de différence, de Tirant d'eau de l'arrière, à l'avant.

il n'est ni fort ni faible, de côté, pour porter la voile.

il la portera mieux et marchera, Supérieurement, plus il approchera de la différence, de 15. pouces de tirant d'eau; au dessous, il devient trop ardent, et gouverne, moins bien.

il Gouverne bien, vire, facilement, marche bien, vent arrière, large, et au plus près; à des mouvements doux autant qu'il est possible, dans ses roulis et tangages, se comporte bien à toutes Capes. comme, sa différence, de Tirant d'eau, étant tout à fait légère, est de 5. pieds, 1. pouce, 6. Lignes de l'arrière, à l'avant; outre que, la plus grande partie de Lest doit être portée sur cette partie, Je crois qu'il sera à propos d'enlever la plate-forme de la fosse aux câbles, afin de prolonger le 1.^{er} plan, et de substituer à la dite plate-forme, un fort grillage, afin de pouvoir facilement dans les vuides et entre les plots des câbles, pomper l'eau.

il cale facilement, et ne paroît pas se dé fendre proportionnellement, beaucoup davantage, en lui remplissant son 3.^{me} plan, que son premier.

ayant à bord 69. C.^t tout Lest de pierre, dont les 75. —
portés sur l'avant, Différence..... 3. pi. 7. pou. 6. lignes
Prêt à partir avec trois mois d'eau, sept mois de vivres

pour 600. hommes, non compris les mousers; ayant encore dehors
Canots et chaloupe, deux grosses ancres et deux Câbles —

Différence 1. pi. 8. ponceau.

hauteur de Batterie 4. 1.

au Corps du v.^{au} les réparations sont très petites.

à Brest le 3. x.^{bre} 1767. Signé, Noilly. l.

Le Diadème au Retour de la

Campagne de St. Domingue, de 9. mois 15. jours, finie le
20. février de la présente année, que ce v.^{au} vient de faire sous
le commandement de M. de Bruguon.

Ledit v.^{au} du 2.^{ou} rang, est de Tonneaux et pièce
pour 74. Canons en deux Batteries et Gaillards, dont il y
avoit de Montés

à la 1.^{re} Batterie 28. de 36.^{lb}

à la Seconde 30. de 8.

sur son Gaillard d'arrière 8. de 8.

sur son Gaillard d'avant 4. de 8.

Total 70. Canons de fer.

il avoit été embarqué 6. mois 1/2. de vivres, pour son
Equipage, composé de 600. hommes, et 79. mousers.

Ledit v.^{au} est sorti du Port de Brest le 12. may, et a
été mis en Mer le même jour.

Son Lest étoit de 149. Tonneaux, y compris 78. T. de fer.

Le fort de son Lest étoit posé depuis l'arrière del'archipont
Jusques à l'Epontille de la grande écoutille; et le reste répandu
depuis la Cave du Capitaine, à couvrir les Boques, à la
cloison de la fosse aux câbles.

Dans cet état, après avoir embarqué généralement

toutes ses munitions; il tiroit d'eau, —

Del'arriere, 21. pi. 8. p.^{ces}

Del'avant, 20. 1.

Difference, 1. 7. 1^{re} p.^{ces}

il avoit de Batterie au Sabord du milieu — 4. 4.

et étant de retour en France, il avoit, 5. 4.

J'estime que ce v.^{au} doit naviguer avec 150. C.^{ts} de Sest, et des 7. à 8. poudres de difference; et que sa mâture doit être, — Sçavoir; son grand mat doit être un tant soit peu sur l'arriere. Si nos Etambayés eussent été carrés et régulièrement faits, l'on donneroit le nombre de poudres, exact.

Le mât de Mizaine à l'omb, le mât d'artimon sur l'arriere, également que le grand mat, ayant observé de ne point trop rider les haubans.

en général, il seroit à propos de visiter toutes les campagnes, toute la mâture.

A Brest le 20. fevrier 1761. Signé Bruguon. 1.

Le Diadème au retour de la — campagne de S.^t Domingue, finie le 29. 9.^{bre} 1762, que ce v.^{au} vient de faire sous le commandement de M.^{le} Ch.^{on} Fouquet, faisant partie de l'Escadre commandée par M.^{le} Comte de Blénac.

Le dit v.^{au} est percé pour 74. canons en Batterie et Gaillardie et il avoit démonté, toutes ses Batteries de 36. 18. et 8.

il avoit été embarqué 7. mois de vivres pour son équipage composé de 620. hommes.

Le dit v.^{au} est sorti du Port de Brest et a été mis en rade

le 14. 8^{me} Son Lest étoit de 100. Tonneaux, y compris 50. T. En fer; environ 60. T. posés et rangés sur l'avant, et le reste répandu dans le milieu.

Dans cet état, après avoir embarqué, généralement toutes les munitions, il tiroit pieds pouces d'eau de l'arrière, et pieds pouces de l'avant, c'est-à-dire, qu'il étoit à pieds pouces de différence de l'avant en arrière; et il avoit pieds pouces de Batterie au bord du milieu.

Ces articles n'ont pu être remplis, ayant eû tous les jours, de nouveaux effets, à embarquer, qui avoient rendu ce 1^{er} Batiment de transport et non de Guerre.

Pendant la navigation, j'ai reconnu que le dit 1^{er} Batiment devoit être tenu à la différence de 6. à 8. pouces, pour la marche; pour bien gouverner, j'estime qu'il doit naviguer avec 160. T. de Lest, et que la mâture doit être à l'ombrière, et le mât de misaine un peu sur l'avant. avec 5. pieds de Batterie, il se comportera bien.

M. de Vieux n'est ni daté ni signé. f.

L'Intrepide au retour de la Campagne où il a été 18. mois sur le B. B. à l'avant-garde de la Rivière de Rochefort.

Le dit 1^{er} Batiment du 3^{me} Rang est de 500. Tonneaux et percé pour 74. Canons en deux Batteries et ses Gaillards, dont il avoit de monté.

	Canons de fer.	Canons de fonte.	Total
à la 1 ^{re} Batterie	28. de 36.		28.
à la 2 ^{de}	30. de 18.		30.
au Gaillard d'arrière.		10. de 8.	10.
au Gaillard d'avant	6. de 8.		6.
	<u>64.</u>	<u>10.</u>	<u>74.</u>

il avoit deux mois de vivres pour son équipage, composé de 400. hommes; dans son principe, il en avoit 650.

Le dit ^{v.} est sorti du port de Rochefort; il a été mis en Rade le 27. ^{x.} 1762. parti le 3. Janvier 1763. arrivé le 6. Janvier en Rade de Brest et désarmé le 14. dudit 1763.

Son Lest étoit de 30. Tonneaux, y compris 38. canons de 36. de 18. et de 6. pour le port de Brest, et 180. en pierres.

Dans cet état, après avoir embarqué, généralement toutes ses munitions, il tiroit 20. pieds 6. pouces d'eau de l'arrière et 19. pieds 1. pouce de l'avant; c'est-à-dire, qu'il étoit à 17. pouces de différence de l'avant en arrière, et il avoit 5. pieds 10. pouces de Batterie, au sabord du milieu; ce qui est beaucoup trop: quand il aura 5. pieds 1. pouce ou 2. de Batterie, il portera très bien la voile; et le tenir de 5. à 8. pouces de différence.

Pendant la navigation, j'ai reconnu que le dit ^{v.} est un bon voilier, gouverne très bien, a de très bonnes qualités; il est un peu long dans ses mouvements.

J'avois la mâture droite, à l'exception de son mât demizaine un peu en avant. Signé La Touche de Treville

4.

Totalité du vaisseau.

Dans cet état, après avoir embarqué généralement toutes les munitions, il tiroit 20. pieds 10. pouces d'eau de l'arrière, et 18. pieds 10. pouces de l'avant, c'est-à-dire, qu'il étoit à 2. pieds de différence, de l'avant à l'arrière; et il avoit 4. pieds 2. pouces de Batterie, au sabord du milieu.

Pendant la navigation, j'ai reconnu que ledit V.^e gouvernoit à merveille; mais cependant, je crois que, la différence, seroit encor mieux, de n'être qu'à 20. pouces. Ledit vaisseau fatigue un peu de l'avant, ce qui je crois, vient de son placement de son mât de misaine, trop porté sur cette extrémité; et je suis assuré, qu'on diminueroit ce défaut en retranchant trois pieds et demi des mât de misaine de ce vaisseau; on contribueroit à lui donner une Batterie, plus avantageuse, il en porteroit mieux l'avoile et il fatiguerait beaucoup moins; j'en ai marqué ainsi à la Cour. la marche dudit vaisseau, est de plus ordinaire: il ne faut point diminuer de sa mâture haute, ni de son envergure, basse et haute.

D'ailleurs ce vaisseau est très bon, a de bonnes qualités et en état de suivre toutes les Escadres; et ses équipages sont beaux et bien disposés pour le combat. à Brest le 25. Janvier 1751. Signé: Blenac.

Le Conquérant

1751.

Ad. de la Division
de Bordeaux.

Outre le tour d'une Campagne de deux mois, finie le 12. Janvier de la présente année 1751. que ce vaisseau vient de faire, sous le commandement de M.^r Bart Capitaine de vaisseau.

Ledit vaisseau le Conquérant est du 2.^o rang aujourd'hui.

et du 2nd ordre; il est percé pour porter 74. Canons en deux Batteries, et deux Gaillards: il n'avoit que la seconde Batterie montée de 30. canons de fer du calibre de 18.

il avoit été embarqué deux mois et demi de vivres pour son équipage composé de 570. hommes, 42. passagers et 120. mousers.

quand je pris le commandement de ce v^{au} il avoit été entièrement armé par les officiers du port de Toulon; et je le trouvais dans l'état suivant.

il y avoit pour l'ord. à bord 250. Tonneaux de Lest en Cailloux; le fort dudit Lest étoit posé sur l'arrière, l'avant et les ailes de l'archipompe, et le reste étoit répandu horizontalement de l'avant à l'arrière; les deux plans d'eau étoient faits et pleins, les câbles, les grelinis, les ancres étoient à bord avec les voiles; il ne restoit plus que les vivres à prendre. Dans cet état, le v^{au} tiroit d'eau de l'arrière 18. pieds, 8. pouces, et de l'avant 16. pieds 6. pouces. la différence étoit de 2. pieds 2. pouces et la hauteur de la Batterie au milieu étoit de 8. pieds. Je jugeai à propos d'y faire embarquer un supplément de deux cent quarante quatre tonneaux de Lest, dont 222. en Cailloux et 22. en saumons de fer pour répandre convenablement ce nouveau Lest, il eût été expédient de rompre les plans d'arrimage, de vider et débarquer nos futailles, ce qui eût retardé considérablement notre parfait armement; et comme on pressoit avec vivacité notre départ, je pris le parti de ne point toucher aux plans d'arrimage et je fis la disposition suivante de ce supplément de Lest. on en plaça 16. Tonneaux sous la platte-forme de la fosse aux câbles, 4. sous la fosse aux Lions, 30. dans ma cave, et le reste en avant de l'archipompe sur les ailes et dans tous les forains, de sorte que les deux plans de futailles se trouverent presque engravés.

que le tirant d'eau à la différence de 3. pieds 6. à 3. pieds 8. —
poucer plus del'arrière que del'avant, étoit celle à laquelle le
vaisseau marchoit le mieux; c'étoit celle que m'avoit demandé
m^r. Coulomb constructeur de ce navire.

il se comporte fort bien à la mer, il ne fatigue ni l'armature
ni son artillerie, porte bien la voile, et marche aussi bien avec du
vent frais et petit vent; au plus près il se halle au vent comme
une frégate, présentant à moins de six airs de vent. J'en suis
très bien trouvé de tenir son grand mât un peu del'arrière, et le
mât de misaine droit.

Je suis persuadé que ce navire, étant armé pour une
campagne ordinaire avec six mois de vivres, on pourra le mener
avec 4. pieds 7/2. de Batterie au moins; pour lors je ne doute
pas qu'il n'aye plus de perfection dans toutes les bonnes
qualités que j'en ai reconnues cette campagne où il étoit
surchargé et barroté extraordinairement; son premier plan à
eau étoit en pièces de 4., et le second de 3. ce qui donnoit pour
nos équipages de 600. hommes, deux mois d'eau, et les pièces
de trois passoient très facilement sous les faux baux.

Extrait des Registres du Contrôle de la marine à Toulon
le 20. Janvier 1761. Signé Lamber.

Le Prothée

Au retour de la Campagne sous les ordres de m^r. Ferrier
en 1761. et finie le 18. Septembre 1761. Commandé par m^r. d'Aligny.

Ledit v^{au}. Le Prothée, du 3^{me} rang et d'environ onze cent
tonneaux, percé pour 64. Canon^{es} ^{en deux batteries} et les Gaillards,
on avoit embarqué pour 3. mois de vivres pour 400. hommes
et environ 60. moutons.

Sortant de Carène, le v^{au}. tiroit del'arrière 15. 6. 6. Rdm. p^{er}. Liguier
del'avant 10. 11. 6.

Différence 4. 7. "

6.

après avoir embarqué ce Lest, les vivres et les munitions, le v.^{au} tiroit de l'arrière, 21. pieds 9. pouces, et de l'avant 18. pieds 5. pouces; différence, 3. pieds 4. pouces, hauteur de la Batterie au milieu 5. pieds. le dit v.^{au} est sorti dans cet état du port de Toulon le 12. novembre 1750. et fut mis dans la grande rade de la vignette, n'ayant presque plus rien à embarquer.

avant de partir de la Rade de Toulon, le v.^{au} tiroit de l'arrière, 21. pieds 10. pouces, de l'avant 18. pieds 5. pouces, différence, 3. pieds 5. pouces; hauteur de la Batterie au milieu 4. pieds 10. pouces. Dès que le v.^{au} fut sous voile, il marcha fort bien. après avoir doublé le Cap Sèpe, je m'en enjournai pour embarquer la chaloupe et le Canot dont le poids fit caler le v.^{au} de 5. à 6. pouces. sur l'avant ce change dans son tirant d'eau de l'avant, rallentit beaucoup sa marche et pour le remettre dans l'état convenable, selon le Devis de m.^r de Bompont qui pense qu'il doit être mis à 3. pieds et de différence, je fis passer du Lest de l'avant à l'arrière; les voiles de rechange furent mises dans une soute sur l'arrière ainsi qu'une partie du rechange du maître. Je m'en suis bien tenu et j'ai entretenu le v.^{au} dans cette assiette pendant la campagne.

Dans le cours de la navigation, j'ai reconnu qu'il gouverne parfaitement bien; d'un vent frais il marche bien et se hâte; au vent il se tourmente beaucoup dans les plus belles mers; ayant son fort extrêmement élevé, il roule et tangue continuellement. quand il est rendu à son fort, il revient très facilement à son fort. Son grand mât étoit un peu sur l'arrière et sa mizaine à plomb à Brest le 12. février 1751. Signé Bart.

Extrait d'un article du Devis déposé au Contrôle de ce port par m.^r de Bompont Capitaine de v.^{au} 1748.

Le Conquerant. J'ai reconnu pendant ma navigation,

Le Dauphin Royal au retour
de la campagne des mois 12. jours finis le 4. 9. de la
présente année que ce v.^{au} vient de faire sous le command.
dem.^r de S.^t André Duverger Cap.^{ue} de v.^{au} faisant partie de
l'Escadre de l'Adm.^{re} Comm.^{re} par m.^o de Conflant Lieut. général.

Ledit v.^{au} de 1400. T.^r est percé pour 74. Canons qu'il
avoit démontés.

il avoit été embarqué 4. mois de vivres pour son
équipage composé de 620. hommes et 59. mousers. Ledit v.^{au} est
sorti du port de Rochefort le 26. février et a été mis en rade de l'isle
d'Aix le 27. dud.^t Son lest étoit de 240. T.^r y compris 40. T.^r enfer.
Le fort de son lest étoit posé depuis l'archipompe à aller en avant
et le reste répandu des ailer d'archipompe à aller en arrière jusqu'à la
cloison de la soute aux poudres. Dans cet état, après avoir embarqué
généralement toutes ses munitions, il tiroit 21. pieds 6. pouces d'eau
de l'arrière et 19. pieds 8. pouces de l'avant; c'est à dire qu'il étoit à
1. pied 10. pouces de différence de l'avant à l'arrière, et il avoit 4. p. 9. p.^{ces}
de Batterie au bord d'un ilier. pendant sa navigation, j'ai reconnu
que ledit v.^{au} de Rochefort à Brest s'est très bien comporté;
mais n'ayant point eue les occasions de forcer de voile, j'en
puis rien dire de sa marche, quoique j'aye été fort content de
la façon dont j'allois vis à vis des autres v.^{aux} qui étoient avec
moi. portant très bien la voile et gouvernant au mieux, l'ayant
navigué à 18. p.^{ces} de différence; et j'estime que c'est la seule qui
lui convienne.

J'estime que le v.^{au} doit naviguer avec 200. T.^r de lest
avec 6. mois de vivres, et que sa mâture est bien proportionnée
fait à Brest le 15. 9. 1756. Signé, S.^t André Duverger. l.

Le Dauphin-royal au retour de la
Campagne de Rochefort à Ouessant d'un mois 29 Jours, que
le Vaisseau vient de faire, sous le commandement de
M. De Cravertay capitaine de frégate.

Le dit Vaisseau Le Dauphin-Royal du 3^e rang, est de 1615. T^{on} et
est peccé pour 70. Canons en deux Batteries et gaillards, dont il avoit
de monter, savoir 26. et 36. à la première Batterie, 18. et 18. à la
seconde, 10. et 8. sur son gaillard d'arrière, et 6. et 8. sur son
gaillard d'avant.

Il a été embarqué trois mois de vivres pour son Equipage composé
de 619. hommes et 58. moutons. Le dit Vaisseau est sorti du Port de
Rochefort le 17. 9^{bre} 1770. et a mouillé à l'Isle dez le 19. Son ton étoit
de 375. Tonneaux, y compris 75. Tonneaux en fer.

Son ton de fer étoit reparti

Savoir

En arrière de l'archipompe	26.	Canon de 2.
Sur les ailes d'air	2.	60.
au grand sautereau	1.	50.
Entre les boques en avant d'air	18.	
	26.	90.



Le ton de pierre repandu en pente douce depuis la cloison de la Soute
aux poudres jusqu'à celle de la soute aux cables, sous le plus fond de
laquelle il y en avoit aussi environ 6. Tonneaux et 36. Canons de
fonte de 12. livres.

Dans cet état après avoir embarqué généralement toutes les
munitions, il tiroit 20. pieds d'eau de l'arrière et 18. pieds 6. pouces de
l'avant, c'est-à-dire qu'il étoit à 1. pied 6. pouces de différence de l'avant
en arrière, et qu'il avoit 6. pieds 10. pouces de batterie au sabord du
milieu.

Pendant la navigation, j'ai reconnu que le dit Vaisseau gouvernoit
bien, et portoit avec bien la voile également sur deux bords, aussi

étoit-il très droit en sortant du Bassin dans lequel il a été
refondu.

Dans le peu de temps que j'ai navigué avec le Bizarre, la marche
de ces deux vaisseaux m'a paru à peu près égale, vers arrière et large
mais au plus près le Bizarre a de l'avantage et se rallie beaucoup
mieux au vent; ce qui est naturel. Les fonds du Dauphin Royal étant
plus plats. N'ayant assisté à la carène, j'en sais peu au juste
l'air du vaisseau, mais on m'a dit qu'il étoit de 3-pouces. La
mâtine est perpendiculaire et me paroit devoir rester dans cette
position.

A Brest le 25 Janvier 1771. Signé Cravensay J.

Alexandre commandé par M. Le C.^{te}
Du Bosc, le vaisseau a été armé à Brest dans le mois
d'avril 1772. pour la campagne d'évolution sous les
ordres de M. D'Orvilliers Chef d'Escadre de l'Armée
Navale.

Ce Vaisseau de 64. canons, du Port de 1100. Tonneaux portoit
à la première Batterie 26. Canons de 24.
à la seconde 28. » 12.
Sur les gaillards 10. » 6.

N'ayant à bord que la Mâtine d'une présente à trois d'eau
de l'arrière 15. pieds.
et l'avant 10. pieds 8. pouces.
Différence 4. 4.

Il a été armé pour une campagne de quatre mois, et avec des Vieux
pour un Equipage de 457. hommes, y compris les Mounes et
l'Escalier major, il a embarqué 200. Tonneaux d'eau.

Il a été caréné sur l'eau les 7. et 8. avril, et n'en a rien
trouvé à changer, il en rentre dans le port pour d'armement
le 7. 7^{bre} 1772.

31^e

Extrait du Régistre des Conseils de Construction.
Tenu au Contrôle de la Marine à Brest.

Du 30. 8^{bre} 1763.

Devie du Vaisseau Le Royal-Louis au retour de la
Campagne de cinq mois huit jours qu'il vient de faire aux Indes du Nord et
de S^t Domingue, sous le commandement de M. Beaumier. De S^t Mle
Commandant l'Escadre du Roi composée de quatre Vaisseaux, d'une frégate et
cinq Bâtimens de transport, partis de la Rade de Brest le 27. avril et
rentré le 5. Octobre 1763.

Ledit Vaisseau Le Royal-Louis du premier rang et du Port de 2760.
Tonneaux, en piece pour 116. Canons en trois batteries et Sea Gaillard, dont
il y avoit de monté, cinquante huit.

Savoir

La première Batterie	28. pièces de 36.
La seconde	24. — 3. 24.
La Troisième	6. — 3. 8.



Total 58. pièces de Canon.

Il avoit été embarqué 5. mois de vivres pour son Equipage composé de
1320. Hommes, y compris 76. mousquetaires et 280. Tonneaux d'Eau.

Ledit Vaisseau en sortant du Port de Brest et a été mis en Rade le 7. Janvier
de lad^e Année, son ton étoit de 656. Tonneaux, y compris 299. Tonneaux de fer.

Le fort de son ton étoit posé horizontalement et se repandoit en avant jusqu'à
la cloison de la poutre aux cables et en arrière jusqu'à la Cave du Capitaine, allant en
diminuant soit avant et soit arrière, selon la ligne d'Eau du Vaisseau, il en avoit
moins soit arrière que soit avant lequel étoit rempli par le ton de pierres repandu
pour couvrir le ton de fer et rendre le plan à une égale hauteur, pour lors il étoit

de l'arrière	25. pieds. 2. pouces.
de l'avant	18. — 1.

Différence 3. 1.

Dans cet état après avoir embarqué généralement toutes les munitions, et
différents articles pour les Colonies, il étoit d'Eau 25. pieds 8. pouces de l'arrière et
24. pieds 5. pouces de l'avant, c'est à dire qu'il étoit à un pied trois pouces de différence
de l'avant à l'arrière comme le Constructeur l'avoit demandé, et il avoit 6. pieds 6. pouces
de batterie au Sabord du milieu.

183

refaire les Rotures.

Les Vergues ont toutes bonne, excepté celle de misaine qui est arquée, elle a besoin d'être visitée et redressée si cela est possible.

Les Mâts de Serruque sont trop faibles et les Vergues trop grosses.

J'en ai par apperçu que le Pissou ait l'air d'un aigle de son portier, seulement les écarts des précintes ouvrent au travers de son lof lors des mauvais temps.

Les quatre grosses Ancres sont bonnes, mais il seroit bon d'en avoir deux de 9000. - les autres sont de bonne proportion.

Le Cable de la grande Toue et celui d'affouche ont besoin d'être visités.

Celui d'affouche est de 120 Brasses est trop court, il le faudroit de 150 Brasses et la Cordelle permet de le faire de cette longueur.

Les haubans sont à visiter, les plus gros ont manœuvres courantes et ont hors d'état de servir.

La Chaloupe est bonne, lève bien son ancre, l'étrave a besoin d'être fortifiée, les Carots sont bons.

Il y a une garniture de voiles majeure hors de service, toutes les autres sont bonnes.

Les trois barres de Gouvernail sont hors d'état de servir.

La première ferrure du haub du Gouvernail a l'air d'être neuve et la visiter.

Dans la Visite que j'ai faite le 16. 8. 1763. j'ai trouvé.

Savoir

Dans la grande Toue à l'ordre

Quatre Barrots : { 1. de Cassé
1. de Eclaté
2. faussés.

Dans la Caille au Vin, un barrot dont les Chevilles sont cassées.

À la première Batterie à Tribord la 6. courbe cassée.

À la seconde à Tribord Le second Sabord derrière avec une courbe cassée.

Sous le Gaillard d'avant Tribord au 3. Sabord une courbe cassée.

La Ligne du Couronnement avec un mortant cassé.

Barbord derrière une pièce de précinte, et sur le grand porte-haubans, fendue.

La Ligne du port bord et sur l'avant du mât de misaine, Tribord et barbord à changer.

La Grande hune crevée.

Signé Beaussier Del. l'île.

Collationné par Nous Commisnaire et Contrôleur de la Marine à Brest le 11. Septembre 1772.

Caramazis

Extrait du Registre des Conscils
de Constructions, Devis et Procès-verbaux
tenu au Contrôle de la marine à Brest.

Devis

Le Royal Louis au retour de la
campagne de 5. mois 8. jours qu'il vient de faire aux îles
du vent et de St. Domingue, sous le Commandement de M.
Beauprier del'isle de St. Domingue, Commandant l'escadre du Roy, composée
de 4. v.^{aux} d'une frégate et cinq bâtiments de Transport,
parti de la Rade de Brest le 27. avril et rentré le 5. 8. 1763.

Ledit v.^{aux} du p.^{ort} Nang et du port de 2760. Tonneaux
est percé pour 116. canons en 3. Batteries et ses Gaillards
dont il y avoit démonté 58.

à la 1 ^{re} Batterie	28. de 36. L
à la 2 ^{de}	24. de 24.
à la 3 ^{me}	6. de 8.

Total 58. p.^{ces} de Canons.

il avoit été embarqué 5. mois de vivres pour son équipage
composé de 1320. hommes y compris 76. mousers, avec 280.
Tonneaux d'eau.

Ledit v.^{aux} est sorti du port de Brest et a été mis en Rade
le 17. Janvier de la dite année. Son Lest étoit de 656. Tonneaux
y compris 299. Tonneaux de fer.

Le fort de son Lest étoit posé horizontalement et se

répandoit en avant jusqu'à la cloison de la fosse, aux cables, et en arrière, jusqu'à la cloison de la fosse, aux cables, et en arrière, jusqu'à la cave du Capitaine, allant en diminuant sur l'avant et sur l'arrière, selon les lignes d'eau du ^{au} il en avoit moins sur l'arrière que sur l'avant, ce qui étoit remplacé par le Lest de pierre, répandu pour couvrir le Lest de fer et rendre le plan à une égale hauteur; pour voir, il tiroit d'eau de l'arrière, . . . 24. pi. 2. p.^{ces}

Del'avant . . . 18. . . 1.

Différence, . . . 3. . . 1.

Dans cet état, après avoir embarqué généralement toutes les munitions et différentes artillerie pour les colonies, il tiroit d'eau 25. pieds 8. pouces de l'arrière, et 24. pieds 5. pouces de l'avant; c'est à dire, qu'il étoit à un pied 3. pouces de différence, de l'avant à l'arrière, comme le constructeur l'avoit demandé, et il avoit 4. pieds 6. pouces de batterie, au d'abord du milieu.

Dans les p.^{res} jours de manœuvre, j'ai appercu que le vent étoit si ardent, qu'il avoit peine à gouverner à 15. pouces de différence; ce qui m'obligea à faire porter sur l'arrière du Lest portatif que j'avois conservé: le vent devint moins ardent lorsqu'il fût de 18. à 20. pouces de différence.

Dans cet état, le vent gouvernoit bien; j'en suis même appercu qu'il ne pouvoit avoir moins de différence, car lorsque le vent tenoit le plus près; ou couroit l'arc à trois ou quatre quarts, il avoit peine à arriver, surtout lorsque le vent venoit par rizee.

J'en crois peu qu'on puisse lui augmenter son Gouvernail, mais on peut lui donner une barre de fer en la diminuant de longueur, ce qui augmenteroit l'angle, que

doit faire le Gouvernail avec la quille, dur.^{au} qui se trouve trop aigu par la longueur qu'on est obligé de donner à une barre de bois, pour en augmenter la force, ce qui la fait rompre dans les grosses mers, et ce qui m'est arrivé dans cette campagne.

Le v.^{au} à une marche ordinaire, aux bons voiliers, il marchoit avec du vent frais, aussi bien que le Sceptre et le minotaure, v.^{au} de réputation, mais moins avec le plus petit vent, il porte bien la voile, ses mouvements de Tangage, sont doux, mais les Auliers lorsque la grosse mer le prend par le travers, il fatigue beaucoup, cela ne peut être occasionné que par son lest de fer qui est placé trop bas, ou trop au milieu, comme j'en ai dit dans le tems.

J'estime que ledit lest devrait être éloigné de chaque côté de la Carlingue à 3. ou 4. pieds de distance, au moins, et que cet espace fût rempli de lest de pierre.

Dans tous les tems d'orage, gros tems, et tempêtes, que le v.^{au} a essuyé, il s'est bien comporté sur tout à la cape, et à toute sorte de voilure, mais celle qui est à préférer lorsque la mer est grosse, est celle de l'artimon, la grand-voile, d'elay et le petit foc; sous l'amizaine il ne rallie pas avec le vent, fait beaucoup de chemin, et a presque toujours la mer de travers, ce qui le fatigue beaucoup.

Le v.^{au} fatigue beaucoup par ses hauteurs, je pense que l'on pourroit augmenter ses liaisons, ne pouvant le razer sans le défigurer, nuire à la facilité de manœuvrer, et aux autres établissemens nécessaires.

Deux jours avant mon départ de Brest, le v.^{au} faisoit 6. lignes d'eau par heure; elle a augmenté le lendemain de mon départ, de manière que le 4. demeur, j'en faisois 7. pouces,

ce qui a continué. Jusqu'à la Martinique, à mon départ de cette colonie pour venir au Cap; ce qui a augmenté beaucoup à mon retour en France.

Les mâts, majorés sont bons, ils n'ont consenti en aucune façon pendant le cours de la campagne, on auroit pu diminuer le grand mât s'il avoit été possible, de raser le ^{v.^{au}} mais on peut diminuer de trois pieds, le mât d'artimon, et lui donner une vergue moins forte, et augmenter le petit mât de 4. pieds, pour rendre le ^{v.^{au}} moins ardent.

Signé Beaussier del'isle. l.

Le Northumberland au retour de la campagne de 13. mois 17. jours, finie le 15. Janvier de la présente année, que ce ^{v.^{au}} vient de faire dans la rivière de Rochefort, sous le commandement de m.^r de la Jonquière, faisant partie de l'Escadre commandée par m.^r le Comte d'Aubigny chef d'Escadre des armées navales.

Ledit ^{v.^{au}} est de Tonneaux et percé pour 66. Canons, en deux Batteries et les Gaillards, dont il avoit de monté.

à la 1.^{re} Batterie 26.

à la 2.^{de} 28.

Sur son Gaillard d'arrière. 8.

Sur son Gaillard d'avant. 4.

Total 66. canons de fer.

il avoit été embarqué deux mois de vivres pour son Equipage composé de 420. hommes et 42. mousers.

Ledit ^{v.^{au}} est sorti du Port de Rochefort le 25. 8.^{bre} 1761. et a été mis en rade le 29. x.^{bre} 1762. Son Lest étoit de 205. T.^{rs} j. compris 146. T.^{rs} en fer et canons, que nous avons portés à Brest. le fort de son Lest étoit posé au centre et répandu de l'avant en arrière.

Dans cet état, après avoir embarqué généralement

toutes les munitions, il tiroit 19. pieds 7. pouces d'eau de l'arrière, —
et 18. pieds 8. pouces de l'avant; c'est à dire qu'il étoit à 11. pouces —
de différence de l'avant en arrière, et il avoit 6. pieds 3. pouces de —
Batterie au sabord d'amirieu.

Pendant la navigation qui a été fort courte, j'ai —
reconnu que le dit v.^{au} se comportoit fort bien à la mer, et —
gouvernoit mieux qu'il n'a fait cy devant, quoiqu'il soit toujours —
un peu ardent.

J'estime que le v.^{au} doit naviguer avec 110. T.^{de} de Lest, —
avec 6. mois de vivres pour 630. hommes d'équipage, comme —
il avoit à son p.^{re} armement, et que sa mâture doit être, savoir, —
son grand mât et son mât d'artimon perpendiculaires à la —
Quille; son mât de misaine perpendiculaire à l'horison.

à Brest le 15. Janvier 1763. Signé Lajouquerre. P.

La Therpsicore, au retour de la campagne —
de 6. mois, finie le 11. avril de la présente année, que cette frégate —
vient de faire à Lisbonne et sur la Côte de Barbarie, sous le —
commandement de M.^r de la Porte vesine.

Ladite frégate construite à Nantes est percée pour 30. —
canons de 12. T.^{de} Batterie, dont elle avoit de montés deux en —
avant et en arrière, pour le retour en France.

il a été embarqué 6. mois de vivres pour son équipage —
composé de 220. hommes et 22. mouskés.

ladite frégate est sortie du Port de Saint-Bas et a été —
mise en Rade le..... Son Lest étoit de 95. Tonneaux, y —
compris 30. T.^{de} en fer placés à 8. pouces de la Carlingue. —
le fort de son Lest étoit posé près l'archipompe, et le reste —
réparti depuis la cloison de la fosse aux câbles, jusqu'à —
celle des Poudres et Soutes à l'air.

Dans cet état, après avoir embarqué généralement

toutes ses munitions, et les effets de M. de S^t Priest, elle tiroit 13. pieds 11. pouces d'eau de l'arrière, et 12. pieds 1. pouce de l'avant; c'est-à-dire, qu'elle étoit à 1. pied 10. pouces de différence de l'avant en arrière, et elle avoit 6. pieds de batterie au sabord du milieu.

Pendant la navigation, j'ai reconnu que l'adite frégate, portoit bien la voile, gouvernoit de même, dérivait peu à la cape se comportant bien, ayant ses mouvements doux, mais un peu lente pour arriver et venir au vent; le moins qu'il est possible, cependant pour une frégate aussi longue.

ayant débarqué les effets de M^e de S^t Priest, consommés 58. jours de vivres, on ajouta 17. C^t de Lest à la quantité cy dessus; le tirant d'eau resta le même. la différence fut de 11. à 12. pouces à l'ancre, et sous voile de 8. à 10. Dans cet état, les poids plus rapprochés du centre, elle eut toutes les qualités du meilleur vaisseau. on a reconnu par l'expérience, (ce qui est conforme à ce qu'indique le plan) qu'on ne peut trop légir les extrémités particulièrement de l'avant, quand elle vient à son tirant d'eau, les largeurs derrière s'accroissant.

Si l'on ne veut pas faire fermer les éventouers, dont on ne peut jouir que de celui de derrière, les autres étant trop près de l'eau.

J'estime que la frégate doit naviguer, ayant l'équipage ci dessus, et la même quantité de vivres, avec 180. Tonneaux de Lest; et que sa mâture doit être à plomb. on a reconnu qu'elle est trop haute pour être tenue; il conviendrait de la rogner.

Fait à Brest le 11. avril 1764. signé, La Botte Vesin de

La Therpsicore au retour de la campagne de 4. mois 2. jours à la Martinique et à S^t Domingue; finie

147

le 28. août de la présente année, que cette frégate, vient de faire
sous le Commandement de m.^r le Ch.^r Deshayes de Cry, faisant
partie de l'Escadre commandée par m.^r le Ch.^r Prince de Rohan,
ramenée de s.^t Domingue, commandée par m.^r le Comte d'Estaing
Lieutenant général.

Ladite frégate de 600. Tonneaux, percée pour 30. canons
de 12. en Batterie, portant toute son artillerie.

il a été embarqué six mois de vivres pour son équipage
composé de 220. hommes et 22. mousers.

Ladite frégate est sortie du port de Brest, et a été mise
en Rade le 11. mars 1766. Son lest étoit de 100. Tonneaux, y compris
60. Tonneaux en fer.

Le fort de son Lest étoit posé depuis la grande écoutille,
Jusqu'aux cloisons des soutes à poudre, et le reste répandu
dans l'étendue de la cale, depuis la cloison de la fosse aux
cables, jusques et compris la Cave du Capitaine.

Dans cet état, après avoir embarqué généralement
toutes ses munitions, elle tiroit 15. pieds 2. pouces d'eau de
l'arrière, et 14. pieds de l'avant; c'est-à-dire qu'elle étoit à un
pied 2. pouces de différence de l'avant à l'arrière, et elle avoit
6. pieds 4. pouces de Batterie au bord d'uni lieu; sous voile,
ses ancres et Batiments à bord, la différence étoit de 11. pouces
ainsi que le demandoit le Dessein du Constructeur. en partant
de s.^t Domingue, j'ai mis au tirant d'eau de 4. pieds 9. pouces
de l'arrière, et 13. pieds 9. pouces de l'avant, différence, 1. pied;
ce qui la mettoit sous voile à 9. pouces de différence. J'en
suis appercu qu'elle marchoit mieux.

Pendant sa navigation, j'ai reconnu que ladite frégate
s'est très bien comportée, gouverne bien, et porte très bien
la voile; la frégate a eu toute la campagne, une marche très

Supérieure, à tous les v^{aux} del'Escadre.

Samaine, fatigue les hauteurs de la frégate; il faut avoir soin de visiter souvent ses chaines de Porte-haubant.

La Licorne au retour de la campagne, de 5. mois 26. jours, finie le 16. 8^{me} de la présente année, que cette frégate vient de faire aux îles de St. Pierre, sous le commandement dem^r le ch^{er} de Dampierre.

Ladite frégate, est sortie du Port de Brest, et a été mise enrade, le 18. avril. Son Lest étoit de 60. Tonneaux y compris 30. Tonneaux en fer.

Ladite frégate, percée pour 32. canons, en une Batterie, et deux Gaillards, dont elle avoit démonté 26.

il a été embarqué six mois de vivres pour son Equipage composé de 180. hommes et 22. mousers.

Le Lest étoit posé pour la plus grande partie, en avant de l'archipompe, le Lest de fer à joindre la carlingue, et le reste répandu entre la cloison de la fosse aux cables et celle de la soute aux poudres.

Sur son Lest, elle tiroit de l'arrière, 12. p^{ieds} 6. p^{ouces} et de l'avant, 10. p^{ieds}; différence 30. p^{ouces}.

Dans cet état, après avoir embarqué généralement toutes ses munitions, elle tiroit 15. p^{ieds} 4. p^{ouces} d'arrière l'arrière, et 14. p^{ieds} 5. p^{ouces} de l'avant; c'est-à-dire qu'elle étoit à 11. p^{ouces} de différence, de l'avant en arrière; et elle avoit 6. p^{ieds} de Batterie au sabord d'un côté.

Pendant la navigation, j'ai reconnu que ladite frégate, avoit de très bonne qualité, qu'elle gouvernoit bien, et caperoit on ne peut pas mieux.

en partant de St. Pierre, la frégate tiroit de l'arrière 15. p^{ieds} 2. p^{ouces}; et de l'avant 14. p^{ieds} 5. p^{ouces}.

J'avois mis dix canons dans la calle, et débarrassé totalement les hauteurs de l'encombrement que m'avoient donné les différents effets que j'avois portés à St Pierre. La frégate portoit alors, supérieurement la voile; la mâture étoit venue en général sur l'arrière, plus que dans la 1^{re} traversée. J'ai cru, — m'apercevoir que cela lui procuroit beaucoup d'avantage pour la marche.

quand à l'armement, on avoit qu'à son armement à Brest, j'en avois mise à 30. pouces de différence sur tout son lest, devant prendre six mois de vivres. Je croirois cette quantité suffisante; mais si j'avois à la réarmer, je la mettrois à 36. pouces. quand elle approche de la ligne de flotation, son arrière est alors extrêmement rempli, il est fort difficile de la faire caler; j'en y suis parvenu en refaisant mon armement à St Pierre, qu'en mettant huit tonneaux de lest de pierre dans les galeries, à joindre la boutte des recharges.

Cette frégate ne peut porter en tout, que 300. à 310. quintaux de biscuit armé à la main dans les soutes. il faut se régler là dessus pour ses vivres; cela en fait à peu près pour 5. mois pour un équipage de guerre de 210. hommes — au reste je répète encore qu'elle a toutes les bonnes qualités qu'un v.^o peut avoir.

J'estime que la dite frégate doit naviguer avec 60. ou 70. tonneaux de lest, et que la mâture doit être en arrière, mais par gradation; le mât d'artimon plus en arrière que le grand mât, celui ci plus que le mât de misaine: cela sembleroit indiquer que les mâts sont peut être placés de l'avant; mais comme sur la grande vergue et sur celle de misaine, on a —

rapportés des Jumelles de 4. pouces, on ne devoit plus trouver
singulier, qu'il faille rappeler l'amâtur en arrière
fait à Brest le 29. 8^{bre} 1764. Signé le ch.^{eu} de Dampierre

La Licorne au Retour de la Campagne
de la Côte d'Afrique, de 7. mois 1. Jour, finie le 2. Décembre
de la présente année, que cette frégate vient de faire sous
le commandement de M.^r de Breugnot, Cap.^{ue} de V.^{au} faisant
partie de l'Escadre commandée par M.^r Duchaffault, chef
d'Escadre des armées navales.

Ladite frégate n'avoit démonté que 28. Canons
il avoit été embarqué six mois de vivres pour son équipage
composé de deux cent trente hommes et vingt-cinq mousers
Domestiques et autres, faisant en tout deux cent quarante six
personnes à bord.

Ladite frégate est sortie du Port de Brest et a été mise
en rade le 3. avril. Son Lest étoit de 61. Tonneaux y compris
26. Tonneaux en fer le fort de son Lest étoit posé en arrière,
surtout à fer, depuis la cloison de la soute aux poudres,
Jusqu'à l'Escoutille du grand Panneau; le fer à trois pieds
de la Carlingue; et le reste répandu à l'épaisseur de
corques en avant, pour recevoir les futailles.

Le Tirant d'eau sur le Lest à trois pieds de différence
telle que la frégate étoit légère.

Dans cet état, après avoir embarqué généralement
toutes les munitions, elle tiroit 15. P.^{eu} 7. P.^{eu} d'eau de l'arrière
et 14. P.^{eu} 3. P.^{eu} de l'avant; c'est à dire qu'elle étoit à 1. P.^{eu} 2. P.^{eu}
de différence de l'avant en arrière; et elle avoit 5. P.^{eu} 3. P.^{eu}
Batterie au sabord du milieu.

Pendant la navigation, j'ai reconnu que ladite

frégate s'est très bien comportée, gouvernant bien, remplissant dans l'Escadre, tout ce que le Général a exigé; ayant joint tous les Batiments que l'on m'a fait signal de chasser: la dite frégate n'a cependant pas une marche bien distinguée. elle est bonne, porte l'avoile au mieux. Je n'ai par pris de Lest de toute la campagne; elle avoit encore le côté plus ferme, avec vingt jours de vivres, qu'en partant avec six mois. — J'ai navigué à 8. à 10. p.^{ces} environ de différence toute la campagne cela étant très difficile à constater au vrai.

J'estime que la frégate doit naviguer avec dix E. F. de Lest de moins, très facilement; et que sa mâture doit être de l'arrière, surtout le grand mât et celui d'artimon: le mât de misaine est si fort porté en avant, qu'il n'est pas possible de l'établir comme on le voudroit. il faut laisser de la liberté aux haubans et gabrauts, et qu'ils ne soient que tenus.

fait à Brest le 5.^{me} Décembre 1766. signé, Breugnot — et écrit, vu. signé, Rozilly.

La Licorne au Retour de la campagne de 5. mois 19. jours finie le 30.^{me} Septembre de la présente année, que cette frégate vient de faire, à l'Amérique sous le commandement de m.^{le} le ch.^{re} de Monteil cap.^{re} de v.^{re} faisant partie de l'Escadre commandée par m.^{le} le Ch.^{re} de Rohan, et successivement par m.^{le} le comte d'Estaing Lieutenant général.

Ladite frégate est d'environ 500. Tonneaux et percée pour 32. Canons en une Batterie et six Gaillards dont elle avoit démonté 30.

il a été embarqué pour 6. mois de vivres pour son Equipage composé de 231. hommes et 19. mousers.

ladite frégate est sortie du Port de Brest et a été mise

en Nade le 2. mars 1766. Son dext étoit d'environ 72. Ecy —
dont 50. en fer et 22. en pierre. le fort de son dext étoit posé
depuis la cloison de la fosse aux cables, et le reste répandu
jusques vers la route aux poudres, étendu proportionnellement
sur la plus grande largeur de la Calle, en diminuant vers les
extrémités, et porté le plus possible sur les ailer.

Dans cet état, son Gouvernail en place, la frégate
 tiroit 12. p. 6. p. 6. lignes del'arrière, et del'avant 9. pieds
10. p. 6. lignes.

prête à aller en Nade et après avoir embarqué —
toutes ses munitions, excepté les provisions du capitaine,
elle tiroit 14. pieds 6. pouces d'eau del'arrière, et 14. pieds
5. pouces del'avant; c'est-à-dire qu'elle étoit à un pouce de
différence del'avant à l'arrière, et elle avoit 5. p. 10. p. 6. de
Batterie au sabord du milieu; et étant prête à mettre —
sous voile, elle tiroit del'arrière 15. p. 5. p. 6. et del'avant
14. pieds 7. ponce.

pendant sa navigation, j'ai reconnu que la dite
frégate marchoit bien, surtout vent large par une belle
mer. Son avant un peu moins renforcé à la flotaion —
qu'il ne le faudroit, l'expose à des tangages qui nuisent
à sa marche quand elle trouve la lame debout; aussi est-elle —
sujette alors à manquer de virer vent devant, défaut qui peut
avoir aussi sa cause dans le peu de longueur de son baupré,
pendant que son mât de misaine étant fort del'avant, ne —
laisse pas une ouverture assez grande pour que le petit —
hunnier ne soit pas souvent éventé par ses foudres. D'ailleurs
ses minneaux ne m'ont pas paru être ni assez longs ni —

assez saillante de côté, pour qu'on puisse bien orienter la
mizaine au plus près du vent. quand aux autres voiles, ayant
les premières haubaux à Caliorne, elle bouline bien dans une
chasse; et quoique le plus près ne soit pas son fort, peu de
frégates pourroient lui faire avantage.

J'estime qu'elle doit naviguer avec 70. à 80. T.^{es} de Lest,
et que l'amature sera bien, tenant le grand mât en arrière ainsi
que le mât d'artimon, et son mât de mizaine à plomb; mais
pour elle comme pour tous les Batiments de notre porte, —
J'observerai qu'il faudroit pour le meilleur soutien des mats
d'hune, que les bas-mats eussent plus de Tenon.

Le Tirant d'eau qui semble lui être plus favorable, —
est d'être à 5. pieds 1. ou 2. pouces de l'arrière, et 14. p. 6. à 7. p.^{ces}
de l'avant, ne demandant pas d'être moins Callée, ni d'avoir
moins de 7. 8. ou 9. pouces de différence; ce à quoi il est bon de
pourvoir dès le commencement de l'arrimage, pour qu'elle ne
tombe pas trop aisément sur la Prouë: elle court beaucoup
sur la Panné ou cappe; néanmoins elle cappe bien, elle se
soutient bien dans le gros temps; et pour gouverner, il ne se
peut trouver de Batiment qui puisse si promptement ni si
exactement à sa barre: quoiqu'on en puisse établir une sur
le pont, je crois qu'il conviendrait d'avancer l'escalier du
Gaillard d'arrière, afin d'y disposer pour le combat une
seconde Prouë. on a déjà observé qu'il seroit bon de prendre sur
la largeur de ses galeries pour agrandir ses soutes à l'air; —
mais si on se réduit à ne lui donner à la guerre, que quatre mois
de vivres comme il le faudroit pour lui laisser ses avantages, elle
peut bien aisément loger tout son biscuit.

A Brest le 6. 7^{bre} 1766. Signé le Ch.^{re} de Monteil, et est écrit
vû pour nous commandant à Brest, Signé, Noquefeuille. 1.

Il a été embarqué 55. Tonneaux de len de fer en canon
et Boulets qui ont été placés.

Savoir

Sur le travers du grand Sannear. Tonneaux
5. Canons de chaque côté mis en travers faisant 12.
en Boulets.

Aux ailes de l'archipompe.

4. Canons de chaque côté placés en long, faisant 10.
en Boulets 4.

Du grand Sannear allant en avant jusqu'à
la première Porque.

en Boulets 5.

De la première Porque entre les deux
suivantes en avant.

en Boulets 9.

De là à la Porque en avant

en Boulets 4.

Dans la calle au vin en arrière
de l'archipompe.

en Boulets 4.

Total du len de fer 55. Tonneaux.

avec du len de fer l'alexandre tirée à l'air de l'arrière 15. pieds de la ponce.

De l'avant 11. 4.

Différence 4. pied. 2.

Il a été embarqué 64. Tonneaux de len en pierre qui a été
étendu

Savoir

Depuis l'archipompe, jusqu'à la fosse aux cables 52. Tonneaux
dans la calle au vin 12.

Total du len de fer et de pierre 119. Tonneaux

Non compris 14. Tonneaux de len de fer volant qui n'ont été embarqués
qu'à la fin de l'armement.

Tirant d'eau sur son lest.

De l'arrière	15. pied. 5. pouce. 6. ligne.
De l'avant	11. 10. 6.
Difference	3. 7. 1.

*L'Alexandre a été mis en Rave le 4. avril et ayant tout à bord
son la poudre et les provisions du Capitaine, il tira d'eau.*

De l'arrière	19. pied
De l'avant	17. pied 2. pouce.
Difference	1. 10.

Batterie 5. pied 2. pouce.

*Le 27. May, au moment de mettre à la voile, ayant tout à
Batiment à bord, les deux ancres et cables, il tira*

De l'arrière	19. pied 2. pouce.
De l'avant	17. pied 2. pouce 6. ligne.
Difference	1. 11. 6.

Batterie 6. pied 11. pouce.

*A cet instant d'eau le Pinceau gouvernoit bien, ne manquoit pas mal, et
portoit la Voile à notre relâche à Lagos pour remplacer ce qui avoit été
consommé on embarqua 60. Tonneaux de lest de pierre, qui furent placés
25. dans un forin en avant de l'archipompe, et le reste dans d'autres
forins sur les côtés en avant et en arrière. En sortant de Lagos
ayant tout à bord il tira d'eau*

De l'arrière	19. pied 6. pouce.
De l'avant	17. 4.
Difference	2. 2.

Batterie 5. pied.

*A cet instant d'eau l'Alexandre alloit médiocrement, et il étoit très
ardent, on essaya de le mettre sur l'arrière en y portant des poids à
différentes reprises; le point où l'on a trouvé qu'il s'engloboit le mieux
a été à la différence de 32. pouces avec 5. pied 2. pouce de
batterie, ce qui feroit soupçonner que le point de rotation a été porté*

19.
trop en avant dans la première Distribution de son test, il a des
mouvements très doux et se hâte dans le vent, il craint la mer et
l'avant qui arrête le navire d'une manière sensible.

On avoit donné à M. Alexandre une grosse ancre et un cable en sus
de son armement; le poids de ces deux objets et de la moitié de son
cable qu'on pourroit mettre en l'en dans une autre campagne, étendu
plus également dans toute la longueur, abaisseroit son centre de
gravité et lui donneroit d'excellente qualité encore supérieure à celle
qu'on lui a trouvée: on peut dire en total que c'est un des bons vaisseaux
de son rang.

Desir de Réparations.

La Vergue de misaine à reculer.

La Vergue de Perroquet d'Artimon à changer.

Les deux Mâts de Perroquet et le Mât de Perroquet de fore, sont d'une
proportion trop faible et fatiguent d'ex qu'il y a du vent un peu fort.

Les Pontons, sous le gaillard d'arrière à changer.

L'Emvergure des bords de voiles de ce Vaisseau ne va pas jusqu'à
l'usage de la vergue, on pourroit l'augmenter d'une cuiller de chaque
côté, ce Vaisseau ne paroit pas suffisamment voilé pour sa capacité,
surtout dans la partie de l'avant.

À Brest le 22. Septembre 1772. Signé Paillet. /.

L'Amphitrite au retour de la Campagne de
la Martinique de 5. mois 24. Jours, finie le 20. Juillet 1772.,
que cette Frigate vient de faire sous le commandement de
M. Le Baron de Courcy.

La Frigate en portée pour 26. Canons en Batterie et 8. sous le gaillard,
dont elle avoit montée 24. et 12. dans la Batterie.

Il a été embarqué six mois de vivres pour son Equipage.

Son lest étoit de 90. Tonneaux, y compris 6. Tonneaux en fer.

Le fort de son lest étoit porté depuis l'épouille en avant jusqu'en
arrière de la salle au vin, et le reste répandu en pierres tout le long. Dans

le ten de fer estoient compris deux canons de 12. pris dans la grande chambre de la frégate, et placés au centre de droite et de gauche de la carlingue. Les saumons bien égalisés de côté et d'autre.

Dans cet état, après avoir embarqué généralement toutes ses munitions, elle tiroit 14. pieds 6. pouces d'eau de l'arrière et 12. pieds 3. pouces de l'avant; c'est à dire qu'elle étoit à 1. pied 1. pouce de différence de l'avant en arrière, et elle avoit 6. pieds 6. pouces de batterie au sabord du milieu.

Il est à remarquer que cette frégate est assez difficile à manœuvrer sur l'arrière et qu'elle exigeant une grande différence pour la bien naviguer, il faut la prendre dès le premier ten de fer qu'on pose dans la calée; et manière à pouvoir la tenir à 22. pouces au moins de différence. Dans cette situation, elle marche bien, et surtout si elle a 14. pieds $\frac{1}{2}$. de tirant d'eau. Sa marche la plus avantageuse est vers l'arrière, vers l'arrière elle roule beaucoup, mais avec des mouvements doux et sans sauts. Elle porte très bien la voile, marche bien au plus près du vent, gouverne supérieurement bien, et en calme elle tient toujours en route. Sa mâture est bien tenue, tous ses mouvements doux et balancés. Elle soutient la cape sans jamais embarquer un coup de mer, ni arriver de plus d'un quart de vent. Au reste cette frégate réunit toutes les qualités qu'on peut désirer dans la navigation.

Je crois qu'à la guerre, il faudroit mettre les mâts de bume en potence, pour aider le service des canons qui sont gênés sur le pont par la rentrée.

Un grand mât m'a paru à changer parce qu'il a une fesse au dessus du ruyage, et quoiqu'il ait tenu toute la campagne, je le juge hors d'état de servir.

La vergue d'artimon est trop forte en toute proportion, elle navigueroit mieux avec une corne.

Le mât d'artimon est faible, mais d'un bon bois et peut servir.

La voilure est bien proportionnée, et non les voiles d'artimon qui demandent d'être encore plus grandes. La grande voile d'artimon d'une fois un effet considérable et voit la marche de la frégate.

J'estime que la frégate doit naviguer, en paix, avec 100. hommes et les six mois de vivres. J'en avois pris 25. hommes à St. Louis

pour remonter aux Isles Angloises et s'en en faire bien rendre.

Il est à remarquer que les soutes au pain, dans cette frégate, sont posées sur le franc-bord, il seroit très à propos de les rapprocher du centre et pratiquer une galerie entre le franc-bord et ces soutes. signé Potier ex. Courcy.

La Boudense au retour de la campagne de 32 mois 2 jours, finie le 1^{er} Mai 1769, que cette frégate vint ex-faire sous le commandement de M. de Bougainville Cap^e de Vaisseau, et a sa relâche à S^t Malo le 16. mars 1769. commandée par M. Deslongchamps Enseigne de Vaisseau.

Lae^{re} frégate la Boudense du 5^e rang, en de 300. Tonneaux et percée pour 26. Canons en Batterie, dont elle avoit ex-monté 26. & 8. ; Elle a été embarquée 7 mois ex-vivres pour son équipage, composé de 230. hommes tous compris et 17. moines. Lae^{re} frégate en sortit du port de Nantes et a été mise en mer le 26. mars 1767. son len étoit de 70. Tonneaux, y compris 10. Tonneaux en fer ; le fort de son len étoit porté dans la grande calle, le len de fer depuis la cloison et la fonde aux cables à venir le long de la carlingue.

Dans cet état, après avoir embarqué généralement toutes ses munitions, elle tiroit 14 pieds 2 pouces d'eau ex-l'arrière et 13. pieds de l'avant ; c'en à dire qu'elle étoit à 1. pied 2. pouces de différence ex-l'avant en arrière, et elle avoit 6. pieds 8. pouces de Batterie au Sabord du milieu.

Pendant la navigation, on a reconnu que lae^{re} frégate, suivant le rapport de M. Dudos-Guiot Capitaine de Brulot en second sur lae^{re} frégate pendant la campagne qu'elle vint ex-faire, que tenant cette frégate avec 7. mois ex-vivres à 14. pouces de différence ex-l'avant à l'arrière, étoit son plus grand avantage pour la marche, ne point lui trop raidir les haubans de bar mâts, sans quoi pour lui arrêter la course, elle

porte la voile parfaitement, très sensible à son gouvernail; d'ailleurs toutes les bonnes qualités que l'on peut désirer, toute la garniture est à réparer, la mâture de même, il lui manque un grand Mât de hune; le grand Mât est trop faible par la tête, ce qui a occasionné d'y mettre une jumelle en passant le grand Mât pour Mât de misaine et lui faire un grand mât neuf: pour lors cette Frégate se trouvera mâtée dans la première proportion donnée par le Constructeur. Le Beaupré et le Mât d'Artimon sont très bons. Cette frégate a besoin d'être liée, dans les routes, elle foule considérablement dans les hauteurs, il seroit à propos de doubler cette Frégate pour éventer son franc-bord, qui dans le principe a été mal calfaté à Nantes; Le calfatage ayant été fait à marche, les paravants à réparer, plusieurs courbes à changer et aux complies, la Chaloupe et le grand Canot à faire. A Paris le 2. May 1769. signé Deslongchamps cadet. f.

L'Escau au retour de la campagne que cette frégate vient de faire sous le Commandement de M. Deslas Cap. de Vaisseau, faisant partie de l'Escadre d'évolution sous les ordres de M. D'Orville.

Devra donner par le Constructeur.

	Pieds	Pouces	Lignes.
Longueur de l'Escau à l'Ecluse	140.	2.	2.
Longueur au milieu de l'Escau de l'Escau	31.	2.	"
Largeur du sloop de la quille à la ligne droite du pont qui porte à la Batterie	15.	6.	"
Largeur de l'Escau	14.	"	"
Largeur de l'Escau	2.	"	"
Longueur de la quille	12 h.	"	"

Déplacement

Capacité totale	917. Tonneaux à l'enfoncement.
à l'arrière	13. pieds 10. pouces.
à l'avant	12. 6.

à cet enfoncement, la hauteur de la Batterie au sabord du milieu sera de 5. pieds.

Le 8. avril la frégate relevée en carène tirait

d'arrière	8. 8.
d'avant	11. .
	8. 6.
Différence	<u>2. 6.</u>

Ces tirants d'Eau ci dessus, l'ad. frégate l'oiseau avoir son Maître majeure, lesquels étoient garnis de fusées que l'on met ordinairement pour carènes, et il n'y avoit point de len dans la calée.

Port.

L'ad. frégate est du Port de 175. tonnes en poids pour la faire enfoncer à la ligne d'Eau, avec les chargemens qu'elle aura, il lui faut au moins 90. tonnes de len dont 60. en fer et 30. en cailloux; j'estime que le len de fer doit être mis au grand panneau sur les ailes de l'antipompe en allant jusqu'à la cloison et à l'autre aux poudres, le len en cailloux sera établi depuis la cloison de la fore aux cables et en allant sur l'arrière, il couvrira le len de fer de manière que la frégate ait sur son len une différence de tirant d'Eau de l'arrière à l'avant de 2. pieds 8. pouces.

Cet établissement fait, on commencera l'arrimage, le chargement doit être fait selon mon sentiment le plus uniformement qu'il sera possible; c'est à dire de ne point charger en commençant, plus sur une extrémité que sur l'autre, et d'observer de commencer plutôt à charger sur l'avant en venant en arrière que sur l'arrière en venant vers l'avant. en suivant cette méthode jusqu'à l'entier chargement de cette frégate. elle prendra d'elle même la différence de tirant d'Eau 1. pied 4. pouces à 1. pied 3. pouces, qui doit lui convenir.

à Rochefort Le 10. avril 1772.

Cette frégate a toutes les bonnes qualités possibles et elle marche très bien, et porte la voile de même, se comporte parfaitement sous toute sorte de voilure. tous ses mouvemens quelconques sont très doux, et on peut la naviguer hardiment dans toutes les mers, elle ne fatigue point sa machine.

Son Mât d'artimon est à changer, la tête en étant fendue, nous avons été obligés de la raser, il en doit venir de nouvelles,

Celui du perroquet de fougue est bon et est du Nord.

Son grand Mât en est Byrennicia, nous ne lui avons connu aucune mauvaise qualité, il est d'ailleurs d'assemblage, son grand Mât d'hune en du Nord, il est excellent, ainsi que le petit mât d'hune, le mât de misaine en d'assemblage et est du bois du Nord, et très bon; le mât de Beaugré en d'assemblage et est du bois du Nord, il est très bon; et j'en vois rien d'une telle partie de Mât qui étoit de bois qui soit à changer que le Mât d'artimon.

Les deux Mâts d'hune se change de bois en Byrennicia, j'en puis en vain dire par ce qu'ils ne nous ont pas servis.

Toutes les Vergues quelconques sont très bonnes, il n'y a que celles de perroquet qui n'ont pas une croisure, leurs voiles sont écharcées par la tête, ce qui est un grand défaut.

Chargement de la frégate, en lest.

Il lui faut en lest de fer 85. à 90. Tonneaux qu'on établit depuis la quille de l'archipompe, jusqu'à la cloison de la poutre aux boudes à un pied 1/2 ou 2. de la Carlingue; il faut qu'il soit en quence pour la facilité de l'arrimage; il lui en faut en cailloux 30. Tonneaux qu'on étalera depuis l'avant de l'archipompe jusqu'à la cloison de la poutre aux cables, ces deux quantités font celle de 120. Tonneaux avec laquelle la frégate sera très bien armée, marchera et portera singulièrement bien la voile, mais il ne lui faut que 3. mois de vivres avec son armement de guerre, nous en avions pour 6., mais nous n'avions tout compris, que 177. hommes d'équipage, et nous étions boudés. J'ai taché de la tenir le plus qu'il m'a été possible de 11. à 12. pouces de différence; m'étant aperçu qu'elle étoit un peu lâche à 14. pouces. aussi le Constructeur m'avoit-il demandé à lui incliner son grand Mât en arrière de 6. à 6. pouces ce qu'il ne m'a pas été possible de faire. La clef n'étant pas portée à l'avant; et son Cambray n'étant pas à l'arrière. il en selon moi de nécessité de le lui faire agencer, ainsi que ceux du Mât de misaine et de l'artimon, et j'augure, moyennant quoi, qu'on sera très content de la frégate.

Réparations à lui faire.

Premièrement ses bouteilles sont en très mauvais état, elles sont trop étroites, il faudroit leur donner 4. ou 5. pouces de bombage plus qu'elles n'ont, la menuiserie de sa chambre est aussi très mal faite et demande à être réparée, pour l'orne et la rendre plus commode qu'elle n'est: il lui faut une trugue, mais la lui faire avec l'attention qu'elle ne dérange son couronnement, car cela la défigureroit beaucoup, on pourroit au moins loger le Capitaine et deux officiers.

Il faut démanteler cette frégate de son Mât de Beaupré pour visiter le chambrage du Beaupré et changer sa fourure en Cuir et visiter les dalots.

Dordager à lever et à remplacer suite gaillard d'arrière depuis la cabanne du pilote à basbord à venir jusqu'à un peu en avant de la Eimanière; il y a 6-pieds de gouttières à changer, et sous le gaillard d'arrière il y a pareillement à basbord en venant jusqu'à la chute du gaillard d'avant, en commençant un peu en arrière est l'Echelle à la gouttière du bord l'étrave même pourri, il y a aussi 6-pieds de bois de pourri sur les deux points est l'art.

Brest le 12. 7^{bre} 1772. Signé Deslacs. /.

Attestation par nous
Commissaire et Contrôleur
de la marine
Mamajon